

## 4 avril, journée du travail invisible

Publié le 29 mars 2012 par [Rozennlefeuvre](#)



les mamans consacraient plus de 70 heures de travail par semaine Ã des activités familiales

La DÃ©lÃ©gation Europe du MMMI (Mouvement Mondial des MÃ©res International), est une ONG dont la mission est d'entendre et faire entendre la voix des mÃ©res dans la sociÃ©tÃ© et auprÃ©s des institutions europÃ©ennes. Le 4 avril prochain, l'organisation cÃ©lÃ©brera la douziÃ©me Ã©dition de la journÃ©e du Travail Invisible.

Mais qu'est-ce donc que le travail invisible ? Le travail familial non rÃ©munÃ©rÃ© qui englobe l'Ã©ducation, l'accompagnement et les soins (rÃ©sumÃ© par le mot anglais CARE) en direction des enfants, des proches malades, handicapÃ©s ou en perte d'autonomie.

Cette annÃ©e donc, la dÃ©lÃ©gation Europe du MMMI souhaite marquÃ©e la journÃ©e du 4 avril en disant merci aux parents et aux aidants. Par cette cÃ©lÃ©bration, l'organisation souhaite valoriser l'apport du travail invisible. Objectif : sortir de l'ombre ce travail pour en obtenir la reconnaissance sociale et Ã©conomique.

Le MMMI propose des solutions concrÃ©tes pour cette reconnaissance :

- Inclure le travail familial non rÃ©munÃ©rÃ© dans le calcul du PIB pour mieux prendre en compte son importance
- Inclure les interruptions de carriÃ©re Ã des fins familiales dans le calcul de la retraite
- Travailler pour de meilleures solutions de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale pour les parents.

Sur le terrain, la reconnaissance du travail invisible progresse, mais lentement. Pour le MMMI, les inÃ©galitÃ©s persistantes entre hommes et femmes sont en partie attribuables Ã cette non-reconnaissance et au partage inÃ©quitable de ce travail, essentiel Ã la cohÃ©sion et au dÃ©veloppement de la sociÃ©tÃ©.

## Les mamans, travailleuses de l'ombre

Selon les résultats d'une étude menée par l'institut de sondage OnePoll en Grande Bretagne en mars 2011 auprès de 3.000 mères d'enfants de moins de 16 ans, les mamans consacrent plus de 70 heures de travail par semaine à des activités familiales. Si ces activités étaient rémunérées et confiées à une tierce personne en charge du travail domestique (ménage, blanchisserie domestique et garde d'enfants) elles vaudraient 3.500 euros par mois.

Pour étayer ses arguments, MMMI a organisé une enquête à travers plusieurs pays européens pour recueillir l'avis des femmes. Les 11.000 personnes interrogées ont manifesté « un immense besoin de reconnaissance pour leur rôle de parent, d'accompagnement et de soins. » Selon le MMMI, « ces femmes doivent être reconnues comme ressources majeures pour l'économie et comme source de cohésion sociale. En élevant leurs enfants, les mères et les pères travaillent pour le futur de nos sociétés. » Pour en savoir plus : [www.mmmeurope.org](http://www.mmmeurope.org)

Source : Communiqué de presse

Like

Be the first of your friends to like this.